



MAIRIE DE L'ILE D'AIX

Brise d'Infos Janvier 2005

Mairie- 17123 Ile d'Aix

☎ : 05 46 84 66 09 ou 66 12

Télécopie : 05 46 84 65 79 / Email : mairie@iledaix.fr

Office de tourisme 6, rue Gourgaud

☎ : 05 46 83 01 82

Télécopie : 05 46 83 31 32 / Email : tourisme@iledaix.fr

NB : la liste des meublés est disponible en format PDF sur le site de la mairie.



Les vœux du Maire

A vous tous qui vivez sur l'Ile, à vous qui venez y passer quelques jours ou qui venez la découvrir, j'adresse mes vœux les plus chaleureux.

Tout d'abord, une pensée pour les familles de ceux trop nombreux qui nous ont quittés au cours de l'automne .

Une petite Rose BURNET est née en décembre et je présente aux heureux parents, mes plus sincères félicitations.

En ce début d'année, je formule le souhait qu'avec le programme de créations de logements, la restauration du sémaphore, les projets en cours, de nombreux couples feront le choix de s'installer dans l'île à l'année.

« Si tu penses au temps d'une année, plantes du blé, Si tu penses au temps d'une vie, construis ta maison, Si tu penses à l'éternité, élèves des enfants. » dit un proverbe chinois.

Reste aux adultes que nous sommes, à faire en sorte de leur donner les moyens de s'épanouir et surtout de rêver longtemps.

Jean-Pierre CHAUDET

Portage des repas à domicile

Le Maire et le CCAS ont engagé une étude auprès des personnes âgées en vue de créer un service de portage de repas à domicile.

Plusieurs personnes se sont déclarées intéressées et les membres du CCAS auraient souhaité leur donner satisfaction dès cet hiver.

La création administrative de ce service et l'application de la réglementation en matière d'hygiène, devraient permettre sa mise en place à l'hiver 2005/2006.

Arrivée de l'ADSL

Depuis la mi décembre, l'ADSL est disponible sur l'île grâce à l'aide du Conseil Général de la Charente-Maritime, qui développe une politique d'équipement volontariste (mise en place de réseaux haut débit dans tout le département).

Notre commune a été parmi les premiers bénéficiaires, suite notamment à l'opération de télé-médecine, qui aura permis de faire connaître nos besoins.

Le terme ADSL signifie Asymmetric Digital Subscriber Line. Ce système permet de faire coexister sur une même ligne un canal descendant de haut débit, un canal montant moyen débit, ainsi qu'un canal de téléphonie. Cette technique permet donc de surfer sur le net, sans occuper une ligne téléphonique.

Plusieurs opérateurs sont présents sur le marché, n'hésitez pas à comparer les offres, attention aux frais cachés et à la durée d'engagement.



Syndicat Mixte de l'île d'Aix

Lors de sa séance du 7 décembre 2004, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de l'île d'AIX a arrêté:

le programme d'aménagements 2005:

- ✓ **Réfection des fossés:** La deuxième tranche des travaux devrait débuter au printemps. Elle concerne tout le Nord de l'île.
- ✓ **Zone Ostréicole:** Les études concernant la remise en service des claires et leur mise en valeur se terminent. Les travaux pourraient être engagés avant l'été.
- ✓ **Les chemins blancs de l'île:** Poursuite du programme d'entretien. Cette année, c'est le chemin de Coudepont qui sera refait.
- ✓ **Toilettes publiques:** mise en service du site de Jamblet dans la casemate face à l'entrée de la déchetterie. Les sanitaires situés en face des terrains de tennis vont être remis en état, des douches y seront également aménagées.
- ✓ **Mobilier urbain:** En partenariat avec la Société des Amis de l'île d'Aix, des bancs et parcs à vélos seront installés à l'anse de la Croix.

Le programme d'animations 2005 :

- ✓ **Les journées de l'Empereur** auront lieu les 14 et 15 mai 2005.
- ✓ **Spectacles:** Durant l'été, chaque vendredi soir, des spectacles de rues seront proposés pour toute la famille en partenariat avec les associations de l'île.

Le détail du programme vous sera présenté dans un prochain numéro.



Chiens Errants

Cette année, la Mairie a été particulièrement sollicitée à cause des chiens errants sur la voie publique. Outre les nuisances sanitaires qu'ils créent (poubelles éventrées, déjections...), les risques d'accidents qu'ils peuvent causer, ces chiens peuvent se montrer agressifs.

En vertu d'un arrêté municipal datant du 25 juin 1963, nous vous rappelons qu'il est interdit de les laisser divaguer.

Cela devient, à juste titre, insupportable. Beaucoup d'administrés nous demandent de faire appliquer des sanctions. Faut-il en arriver là ?

J'en appelle au civisme des propriétaires d'animaux !

Nature- Environnement

La tempête de 1999 a causé des dégâts importants. Il nous appartient d'agir tous ensemble, pour que l'île retrouve une végétation qui faisait l'admiration des agents de l'Office National des Forêts, il n'y a pas si longtemps !

Après la place d'Austerlitz, plantation d'arbres à la Maison Familiale. Il faut espérer qu'ils s'adapteront rapidement.

Les arbres morts ou en mauvais état sur les terrains privés : certains représentent un réel danger. Un courrier vient d'être adressé aux propriétaires pour leur rappeler les impératifs de sécurité dans ce domaine et les mettre en garde contre les risques d'accidents. En effet, ils ont l'obligation d'abattre les arbres dangereux et de sécuriser leurs parcelles. En revanche, il peut être bon de conserver certaines souches, pour favoriser le développement des organismes vivants du bois mort et la biodiversité (voir le site de l'O.N.F. : www.onf.fr).

Pour les plages comme pour les espaces boisés, seul un effort régulier, du plus grand nombre : commune, aixois, mais aussi visiteurs,... produira des résultats probants et durables. Au printemps, n'hésitez donc pas à initier des opérations plages propres, avec vos amis, voisins. La commune peut vous fournir les poches poubelles et faciliter l'évacuation des déchets rassemblés.

Retour sur l'île, son histoire, son patrimoine

Une nouvelle rubrique pour les souvenirs et les histoires de la vie sur l'île avant... N'hésitez pas à nous communiquer vos documents, les textes que vous aimeriez voir diffuser.



[Pierre LOTI part en voyage](#)

Comme chaque année au mois de mars, le bac Pierre loti prend le large jusqu'à... La Rochelle. Les techniciens du Service Maritime vont procéder à l'entretien et au contrôle du navire. C'est le bac « Ile d'Aix » qui prendra le relais. Durant cette période, les véhicules de fort tonnage ne pourront donc plus se rendre sur l'île.

Ce sera notamment le cas pour le transfert des bennes et containers de la déchetterie. Afin d'éviter un engorgement du site, il est demandé à chacun d'éviter de déposer des déchets encombrants pendant tout le mois de mars.

[Vie Pratique](#)

Cartes de passage 2005 :

Nous vous rappelons que les cartes insulaires et résidents secondaires doivent avoir le cachet 2005 pour donner lieu à la délivrance de tarifs particuliers (s'adresser au secrétariat de mairie avant le 31 janvier 2005)

Horaires de bac

Les horaires de bateaux sont disponibles sur le site de la mairie, rubrique : Liaisons maritimes, puis Horaires du bac FOURAS-AIX. Vous pouvez télécharger toutes les fiches mensuelles en format PDF ou vous rendre sur le site de la Régie (www.service-maritime-iledaix.com)

Travaux à la jetée

*Ils ont débutés il y a quelques semaines et se prolongeront jusqu'au 15 mars 2005.
(Pour plus de détails voir le site de la commune)*

Prochain Conseil Municipal

*Il se déroulera le **vendredi 11 février 2005 à 15h00**. L'ordre du jour est affiché en mairie.*

www.iledaix.fr

Des informations nouvelles régulièrement (travaux en cours) et des rubriques pratiques : horaires des bacs...